



## SECOURS ADVENTISTE ARCHIPEL GUADELOUPE

Loi Association 1901

A l'attention des Pasteurs et  
Responsables de secteur du SAAG,  
et aux Responsables SAAG des  
sections locales

Les ABYMES, le 25 Février 2019

Affaires traitées par:  
Mme Yolande ARJOUNIN  
Coordonnatrice du Pôle Solidaire

### **Objet : Formation à la prévention du risque social**

La direction du S.A.A.G, dans son programme d'action, a retenu la date du 21 Mars 2019, pour former des bénévoles, afin d'améliorer leurs connaissances en matière de couverture sociale. Cette formation, se réalisera en partenariat avec la Sécurité Sociale. Cette action se justifie du fait que bon nombre de nos bénéficiaires ont des difficultés à répondre aux différents critères demandés soit par :

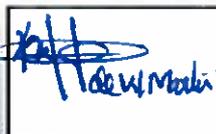
- Insuffisance de connaissance
- Difficultés de compréhension
- Difficultés à constituer un dossier administratif

Aussi nous pensons qu'à l'issue de cette formation, nos bénévoles pourront apporter une aide adaptée au niveau de l'orientation et des conseils à donner aux familles et personnes en difficulté.

Nous attendons donc, 30 bénévoles le Jeudi 21 Mars 2019, de 9h00 à 15h00, au siège du SAAG. La formation est gratuite. La date limite d'inscription est le 15 Mars 2019 à 13h00.

Nous insistons fortement pour que chaque secteur soit représenté.

Dans l'attente de cette rencontre, recevez nos fraternelles salutations.

<u>Président</u>	<u>Directeur</u>	<u>Resp. Pôle Solidarité</u>
		



Ce projet est cofinancé par le  
Fonds social européen dans le  
cadre du programme  
opérationnel « FSE-FEDER  
Guadeloupe et Saint Martin »  
de l'Etat